Achat d un logement

Par **oma ba**, le **09/01/2017** à **22:29**

je suis algerien je voudrais acheter un appartement est ce que je pourais acquerir les papiers pour sejourner en France?je suis retraite et le but de mon installation c est le suivi de mon fils pour qu il pousuive ses etudes dans une universite parisienne.Merci

Par **Camille**, le **09/01/2017** à **22:39**

[fluo]BONSOIR,[/fluo]
Sujet déjà (longuement) discuté sur ce forum.
Acheter un appartement en France, même pour un algérien, aucune loi ne l'interdit.
S'en servir comme prétexte pour obtenir des papiers pour séjourner et s'installer en France, sûrement pas.
Mais posez d'abord la question à l'ambassade de France en Algérie ou à un avocat spécialisé, plutôt que de poser la question sur un site d'étudiants en droit français.
Petit rappel :
[citation]6) N'oubliez pas que Juristudiant est un forum étudiant. De ce fait nous ne sommes pas habilités à répondre aux demandes de conseils juridiques personnels. Les réponses que nos utilisateurs fourniront à de telles questions ne sauraient en rien engager leur responsabilité ou celle des administrateurs et modérateurs du site, et ne remplaceront jamais les conseils avisés d'un professionnel. [/citation]

Par **oma ba**, le **09/01/2017** à **22:42**

merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés